



N°54 - Avril 2018

L'ensemble orchestral du Loir-et-Cher



L'ECHO

Saint-Georges sur-Cher

Edito



La première vertu en politique est de respecter la parole donnée et de tenir ses engagements.

Respecter la parole donnée, c'est voter un budget 2018, à l'unanimité, très volontariste tout en n'augmentant pas les taux de fiscalité locale, pour la 9^{ème} année consécutive.

Tenir ses engagements, c'est poursuivre le développement de nos programmes d'investissement, rendus

possibles par une gestion rigoureuse de votre argent : rénovation du centre de secours, raccordement de notre réseau d'eaux usées à la station d'épuration du SIAAM, rénovation de notre hall sportif ;

trois dossiers qui seront achevés dans les deux années à venir, pour une enveloppe de dépense de près de 2,5 millions d'euros.

Alors, après déjà quatre années à votre service, nous sommes ravis d'avoir répondu à de nombreuses attentes, tout comme nous sommes heureux de pouvoir continuer, ensemble, à développer « Saint-Georges ».

Vous pouvez compter sur nous pour œuvrer avec la même détermination et continuer à rester à votre écoute.

Bien à vous,

Le Maire
Jacques PAOLETTI



> Repas des bénévoles

PERMANENCES DES ELUS

Le Maire : tous les lundis et mercredis après-midi (à partir de 14 heures) ainsi que les samedis matin (de 9 h à 11 h), sur rendez-vous en contactant au préalable le secrétariat de la mairie.

Les adjoints tiennent une permanence le samedi matin.

Directeur de la publication : Jacques PAOLETTI

Documentation et rédaction : Véronique DALUZEAU et les membres de la commission

Conception et réalisation : L'Imprimerie Médi6 - Contres - 02 54 52 41 00

MAIRIE :

Téléphone : 02 54 32 30 19

Fax : 02 54 32 64 42

E-mail : mairie.st.georges41@wanadoo.fr

Site : www.saint-georges-sur-cher.net

Finances de la commune

Budgets 2018

Le budget communal est l'acte fondamental de l'administration municipale car il valide la gestion de l'année passée et fixe le cap à tenir pour les années à venir.

Le budget communal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation.

C'est un acte de prévision : le budget constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année.

Mais le budget communal est aussi un acte d'autorisation : le

budget est l'acte juridique par lequel le Maire - organe exécutif de la collectivité locale - est autorisé à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal.

Ainsi, à l'occasion de sa réunion du mois d'avril, après avoir affecté les résultats de l'année 2017, le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité des élus présents, tous les budgets municipaux.

La construction des budgets s'est réalisée **sans augmenter les taux de fiscalité locale, pour la neuvième année consécutive.**

Les taux de fiscalité 2018 sont donc les suivants :

Taxe	Taux 2010	Taux 2011	Taux 2012	Taux 2013	Taux 2014	Taux 2015	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018
Habitation	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%
Foncier sur les propriétés bâties	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%
Foncier sur les propriétés non bâties	57,95%	57,95%	57,95%	57,95%	57,95%	57,95%	57,95%	57,95%	57,95%

BUDGET PREVISIONNELS 2018	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	2 606 505,96	2 606 505,96	2 422 158,14	2 422 158,14
Eau	489 622,69	489 622,69	497 694,15	497 694,15
Assainissement	253 469,34	253 469,34	370 035,86	370 035,86
Logements Locatifs	48 150,67	48 150,67	66 920,49	66 920,49
Commerces	289 280,42	289 280,42	245 075,49	245 075,49
Total	3 687 029,08	3 687 029,08	3 601 884,13	3 601 884,13

Les budgets 2018 votés en équilibre sont les suivants :

Ainsi, pour 2018, votre conseil municipal a voté un budget consolidé de :

BUDGET 2018 CONSOLIDE	Fonctionnement	Investissement
	3 687 029,08	3 601 884,13
TOTAL des deux sections	7 288 913,21 €	

Ce budget volontariste traduit la détermination de votre municipalité à poursuivre le dynamisme de Saint-Georges par la concrétisation, en 2018, de trois programmes importants :

- Rénovation du centre de secours : 180 000 € HT (fin des travaux septembre 2018) ;
- Acquisition de réserves foncières proches du groupe scolaire (validée en 2017) : 180 000 € TTC ;
- Rénovation du hall sportif : 1 100 000 € HT (début des travaux juillet 2018).

Pour 2019, le raccordement de notre réseau d'eaux usées à la station d'épuration du SIAAM, localisée à Chissay en Touraine, sera enfin lancé. C'est un projet prioritaire porté depuis quelques années maintenant. Nous aurions souhaité débiter les travaux plus tôt, mais nous sommes contraints par le délai d'attente de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne quant à sa réponse sur l'éventualité d'une subvention de 350 000 € HT, pour un montant total de dépense de 1 050 000 € HT. Nous devons donc attendre impérativement le mois d'octobre avant de lancer les travaux au risque de ne rien obtenir (les travaux ne peuvent commencer avant la réponse de l'Agence).

Pour 2019, l'étude patrimoniale de notre réseau d'eau potable sera terminée. Nous aurons ainsi l'occasion de réaliser un plan pluriannuel de travaux pour rénover notre réseau d'eau « fuyard » et « remettre à jour » notre château d'eau. Nous savons que le tronçon du réseau d'alimentation de la rue Gilbert Michel est le plus dégradé. Une première estimation des travaux de réhabilitation montre un niveau de dépense proche des 800 000 € HT. Notre budget d'eau potable étant très satisfaisant, nous pourrions engager, après les différentes étapes de validation, les travaux nécessaires sur cette partie de réseau dans les deux années à venir.

Tous ces programmes d'investissement, nécessaires, sont rendus possibles par le très bon état de santé de nos finances municipales, malgré le contexte budgétaire national toujours contraint. En effet, après avoir observé une pause dans nos dépenses d'investissement, afin de diminuer notre endettement et retrouver des marges de manœuvre, nous sommes en capacité aujourd'hui de dégager **plus d'1 million d'euros d'excédents budgétaires.** Cette trésorerie importante, accompagnée de conditions d'emprunts encore très favorables, va nous permettre de mener convenablement ces différents projets.

Projets 2018-2019

Rénovation du centre de secours

Une vingtaine de femmes et d'hommes forme l'équipe des pompiers de Saint-Georges, bien guidée par son chef de Centre, Jean-François Jouanneau.

Nous avons décidé d'être à ses côtés pour procéder à la rénovation du centre de secours afin d'améliorer les conditions d'accueil de nos pompiers et permettre une meilleure isolation du bâtiment, en particulier avec le remplacement des trois portes sectionnelles.

Les travaux ont commencé le 16 avril et devraient durer quatre mois.

Nous souhaitons remercier nos partenaires financiers qui ont répondu très favorablement à notre demande de soutien financier. Ainsi, sur un projet estimatif de 180 000 € HT, le SDIS 41 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) nous accompagne à hauteur de 65 000 €, l'Etat à hauteur de 40 000 € au travers de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et la



Communauté de communes Val-de-Cher-Controis à hauteur de 10 000 € sur l'enveloppe restante « Fonds de concours ». Le reste à charge pour la commune est donc de 65 000 €. Cette dépense sera autofinancée, sans emprunter.

Rénovation du Hall Sportif

Saint-Georges est reconnue sur le territoire pour son dynamisme associatif et la vitalité de ses clubs sportifs.

Or, le hall sportif, âgé de plus de 20 ans, ne répond plus à une bonne pratique des activités sportives : sol en béton glissant, fuites d'eau du fait d'une toiture non étanche, isolation inexistante, vestiaires et douches très vétustes...

En outre, l'impact paysager de cet équipement structurant est aujourd'hui très défavorable ; les façades sont dégradées, en particulier celles faisant face à la route départementale 976.

Aussi, nous avons décidé de rénover cet équipement important. Le cabinet d'architecture Dominique MAES de Bléré a été retenu. L'avant-projet sommaire est pratiquement validé, et le permis de construire sera déposé très prochainement. Nous espérons un début des travaux pour le mois de juillet 2018.

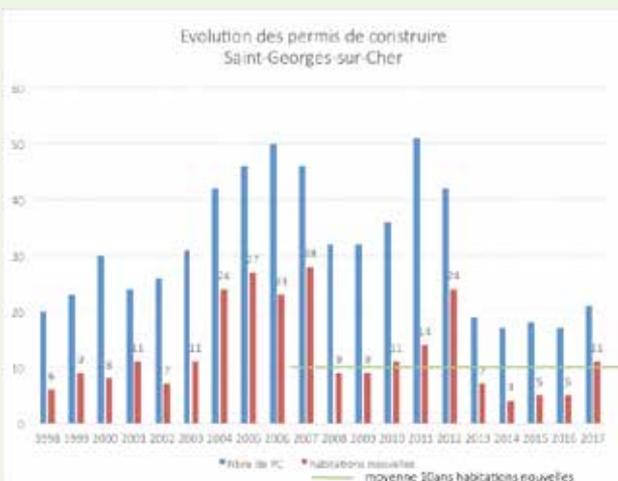


Le montant prévisionnel de la dépense est de 1 100 000 € HT. Le bardage vert actuel sera enlevé et remplacé par un bardage neuf isolé. La toiture sera refaite à neuf et sera également isolée. Les vestiaires et les sanitaires seront intégralement remplacés, ainsi que ceux réservés au football. Des locaux de stockage seront construits pour que les clubs puissent disposer enfin de rangements adéquats pour leurs nombreux équipements. Évidemment, un sol sportif souple, aux normes, sera mis en place.

Patrimoine

L'année 2018 est bien l'une des dernières phases de vie de notre Plan d'Occupation des Sols (POS) de Saint-Georges-sur-Cher. En effet l'année 2019 verra l'arrivée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Il est encore temps d'envisager la réalisation de vos projets avec permis de construire dans le cadre actuel du POS.

2017 a été une première année de reprise pour la construction de nouvelles maisons, avec 21 permis de construire dont 11 nouvelles habitations. Depuis 10 ans, la moyenne de constructions neuves est de 10 habitations par an. Nous observons avec satisfaction qu'avec ces 11 maisons neuves, nous sommes un peu au-dessus de cette moyenne.



Aménagement de la salle des mariages

La salle des mariages de la Mairie, qui permet également la tenue des séances du Conseil Municipal, vient d'être réaménagée.

Au revoir, les anciens papiers peints tissés et le faux plafond aux vieux éclairages !

Dorénavant, les murs profitent d'une tapisserie moderne, aux couleurs actuelles. Le plafond, totalement neuf, permet une meilleure isolation acoustique et dispose d'éclairages à LED. Il ne manque plus maintenant que quelques rideaux coordonnés.

Enfin, l'acquisition d'un mobilier moderne, plus adapté pour les réunions de Conseil Municipal, facilite la transformation de la salle de Conseil en salle des mariages grâce à l'installation de roulettes sur toutes les tables et les chaises. Pour autant, nous restons très attachés à notre très grande table en bois de Chêne, tant elle nous rappelle toutes ces années de célébrations de mariages ou bien encore les nombreuses réunions studieuses.



Petit à petit, notre Mairie se fait plus belle pour mieux vous accueillir.

La Commune a également réalisé les travaux de mise en conformité aux normes d'accessibilité des services au public en aménageant l'entrée de la Mairie avec une double porte coulissante à ouverture automatique.

Saint-Georges-sur-Cher et le tourisme

Nous constatons avec plaisir qu'environ 2500 camping-cars (5000 personnes) sont venus faire un séjour sur notre commune. Nous disons bravo à toutes celles et ceux qui accueillent des touristes dans leurs gîtes et chambres d'hôtes car cela représente 19 298 nuitées touristiques, alors qu'en 2015, le chiffre était de 14 812 nuitées. C'est une belle illustration du développement de la fréquentation de notre Vallée du Cher et des activités commerciales supplémentaires dont les gîtes, chambres d'hôtes et commerces profitent. Les nuitées calculées de notre Communauté de communes correspondent au cumul de l'hôtellerie, gîtes, chambres d'hôtes, campings et résidences de tourisme. Ainsi

Assemblée Générale 2018 du club des Camping-cars Centre

Depuis de nombreuses années, à l'occasion de rassemblements annuels ou des festivités du jour de l'an, le Camping-car Club Centre profite du cadre de vie de notre commune et de ses nombreux services de proximité.

Cette année, c'est son Assemblée Générale qui s'est déroulée en présence de plus de 300 personnes. Près de 160 camping-cars s'étaient donc donnés rendez-vous à Saint-Georges, au parking du stade car les 12 places de notre aire de camping-cars étaient évidemment déjà toutes occupées...

Nous sommes toujours très heureux de recevoir nos amis du club de la région Centre, qui eux-mêmes prennent plaisir à revenir régulièrement. Il faut dire qu'ils sont toujours excellentement accueillis par nos commerçants et par la municipalité.

Cet engouement des camping-caristes pour notre commune confirme le bien-fondé d'avoir réalisé une belle aire d'accueil des camping-cars, très proche de nos commerces. Cet équipement participe ainsi, tout au long de l'année, au développement touristique et économique de Saint-Georges.



les touristes de Saint-Aignan et Chissay-en-Touraine vont principalement à l'hôtel, ceux de Faverolles et Seigy se rendent plutôt au camping, à Montrichard-Val-de-Cher, les nuitées se font en gîtes, chambres d'hôtes et hôtel. En ce qui concerne St-Georges-sur-Cher, c'est 100% des nuitées en gîtes et chambres d'hôtes.

Ce sont les gîtes, chambres d'hôtes et commerces de notre commune qui distribuent les guides touristiques de Saint-Georges-sur-Cher. Ce guide a pour vocation de susciter l'envie de randonner et de séjourner sur notre commune.

Enfance - Jeunesse - Vie Scolaire

Accueil de loisirs

Cet été, l'Accueil de loisirs de St-Georges-sur-Cher sera ouvert **du lundi 9 juillet au vendredi 3 août 2018, puis du 27 au 31 août**. Le programme sera distribué à partir de la fin mai. Inscriptions à partir du 26 mai.

Depuis le début de l'année, la gestion des structures d'accueil d'enfants ou de jeunes a été reprise par la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis. La tarification s'applique donc désormais selon le quotient familial et est harmonisée pour toutes les communes (de 7,22 à 13,02 € par jour). En cas d'affluence, la priorité sera laissée aux familles dont les enfants sont inscrits pour la semaine complète.

Pour les vacances scolaires, la facturation s'effectue au moment de l'inscription. Pour les mercredis, la facturation se fait en fin de mois avec paiement au Trésor Public.

Depuis son ouverture en septembre 2016, l'accueil de loisirs des 3/6 ans ne cesse de voir sa fréquentation augmenter. Comme pour les 6/11 ans : il est donc particulièrement prudent de vous y prendre à l'avance pour inscrire vos enfants

Informations complémentaires :
Catherine Frein 02 54 32 30 19

Séjours ados en juillet

Pendant les vacances d'été, les séjours jeunes offrent de multiples possibilités de découvertes, d'enrichissements et d'activités au contact d'autres jeunes du territoire communautaire. Ils favorisent le « vivre-ensemble » et donnent à chacun la possibilité de partager des valeurs fondamentales : rencontrer de nouvelles personnes, se lier d'amitié sans préjugés, être solidaire, partager et apprécier les différences. Cette année encore, les animateurs des différents accueils jeunes de la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis ont concocté un florilège de destinations pour répondre à ces objectifs : séjours culturels, sportifs, séjour à la mer, ferme pédagogique... entre autres propositions.

Les jeunes de Saint-Georges peuvent s'inscrire sur tous les séjours, quel que soit l'accueil organisateur. Ainsi, une quinzaine de séjours sont proposés pour différentes tranches d'âges, de 8 à 17 ans. La brochure présentant les séjours sera disponible en Mairie début mai 2018.

Consultation possible sur le site internet de la Communauté de communes : <http://www.val2c.fr>

A noter, le séjour organisé par l'antenne Jeunes de Montrichard, du 09 au 13 juillet : séjour en Vendée (multi activités et visite au Puy du Fou) pour les 14/17 ans. Tarif : de 160 à 220 € selon quotient familial.

Renseignements :
Service enfance jeunesse Communauté de communes Val-de-Cher-Controis
Tél. 02 54 70 51 65



Photos CCV2C

Les brèves de l'école du Gai Savoir :

Déjà le Centième Jour

A l'école, on le sait : chaque jour compte ! Et 100 jours d'école se sont écoulés depuis la rentrée de septembre. Nathalie Féraud a invité ses élèves de cours préparatoire à fêter l'événement en apportant à l'école une collection de 100 objets des plus divers. Avec ce projet mené chaque année par Nathalie Féraud, l'objectif est de travailler les maths et le français tout en s'amusant : par exemple connaître 100 mots, composer un total de 100 par dizaines, etc... Pour fêter le 100^e jour, les enfants ont réalisé une exposition pour présenter leurs réalisations. On a ainsi pu voir par exemple 100 bouchons colorés pour Mario et Luigi, 100 pommes de pin pour un escargot, 100 capsules de café pour une belle sculpture



colorée... ou encore un magnifique collier de 100 trombones au cou de Nathalie, la maîtresse...

L'apprentissage de la sécurité routière débute à l'école

Du 28 mai au 1^{er} juin prochain, les 54 élèves des classes de CE2 et CM1 participeront à l'Etoile Cyclo. Avant de prendre la route en vélo, connaître les bases de la sécurité sur la route est essentiel. Les deux classes se sont donc rendues au Centre d'éducation et Sécurité Routière de Blois en février dernier. Tout au long de la journée, ils ont appris les règles de sécurité routière sur route et plus particulièrement à vélo. Après une séance théorique en salle sur le code de la route, des essais de maniabilité se font sur un circuit en vélo. Mais pour la classe qui est venue le jour où il neigeait, sécurité oblige, les vélos ont été remplacés par des karts, ce qui a encore plus enchanté les enfants. A l'issue de cette



journée d'apprentissage, ils ont tous reçu une attestation. Quatre élèves ont été sélectionnés et concourront en juin prochain au trophée départemental.

Un pin faro offert par VigieWorld planté dans la cour de l'école

Depuis plusieurs mois, Dominique Maginot et Françoise Labouré, bénévoles de l'association VigieWorld interviennent régulièrement à l'école auprès du Cycle 3. VigieWorld est une association qui observe les agressions que notre terre peut subir, le but étant ensuite de mieux informer le grand public pour protéger notre cadre de vie, en modifiant nos comportements pour lutter contre cette dégradation. De très beaux livres sont mis à disposition des enfants, et des animations sont régulièrement proposées. Après avoir installé un hôtel à insectes dans la cour de l'école, le 5 février dernier, c'est un pin (pinus cembra) qui a été planté par les enfants dans la cour de l'école. C'est en commençant l'initiation dès le plus jeune âge que l'on pourra changer les comportements.



L'excellent accueil des enfants à ces animations de VigieWorld est le reflet de la motivation des enfants pour protéger l'environnement. A nous, chaque jour à la maison ou dans nos déplacements, de poursuivre cet effort.

Environnement

Pas de limite à la découverte !

A cheval entre le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire, les bien-nommés « Prés de la Limite » de Saint-Georges-sur-Cher et Francueil sont les derniers témoins d'un passé pas si lointain où des prairies naturelles inondables bordaient encore largement la Vallée du Cher.

Achetées en 2008 par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val-de-Loire sur la commune, puis étendues depuis 2014 sur Francueil, ces prairies révèlent une richesse écologique du plus grand intérêt sur près de 20 hectares. Les Prés de la Limite accueillent par exemple l'une des trois stations régionales de la gesse des marais, grande légumineuse aux fleurs de haricot d'un rose délicat. Sont également présentes des orchidées sauvages rares comme l'orchis élevé et l'orchis incarnat.

Si la flore est assez bien connue, nous ne connaissons encore que peu de choses sur les groupes faunistiques comme les amphibiens, les insectes ou les oiseaux. C'est pourquoi le Conservatoire organise cette année un inventaire pluridisciplinaire en faisant appel aux naturalistes bénévoles. Des spécialistes de toute la région vont ainsi arpenter ces prairies humides la journée du 9 juin, afin de contribuer à l'élaboration du plan de gestion en cours de rédaction par le Conservatoire sur ce site remarquable.

Afin de découvrir le site, le Conservatoire organise également **samedi 9 juin une balade nature à destination du grand public « Pas de limite à la découverte ! »**.

Rdv à 14 heures. Inscription obligatoire au 02 47 37 81 03.

Plus d'infos sur : www.cen-centrevaldeloire.org/tout-l-agenda/

Nous espérons que vous pourrez venir nombreux à la découverte de ce site naturel préservé, tout près de chez vous.

Autre évènement phare de l'année, les Prés de la Limite disposent désormais de deux conservateurs bénévoles de sites : il s'agit de Muriel Damerval et Guy Monniaux qui se sont présentés spontanément pour apporter leur soutien au Conservatoire, dans ses actions de préservation de la biodiversité du site.



Matinée de nettoyage du 17 mars 2018

Comme depuis quelques années maintenant, une trentaine de personnes se sont retrouvées dans la brume matinale des bords du Cher pour participer à la matinée de nettoyage de printemps, organisée par la Mairie.

La satisfaction de cette matinée, fut le volume des déchets ramassés, en très nette baisse, malgré une étendue géographique de nettoyage beaucoup plus importante.

Cette baisse est très certainement due au fait que le site de l'ancien camping du bord de Cher est beaucoup plus difficilement accessible, mais peut-être également pouvons-nous penser que cette action pour l'environnement commence à porter ses fruits, et qu'enfin, un sens civique s'installe.

Les Attelages de St-Julien nous ont accompagnés tout au long de la matinée, en rapportant les déchets les plus lourds, et le SMIEEOM a fourni les gants, les sacs poubelles, les tee-shirts ainsi que la benne.



La matinée s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse et s'est terminée autour d'un casse-croûte bien mérité.

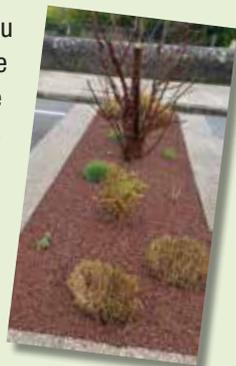
Merci à tous les participants, aux Attelages de St-Julien, au SMIEEOM, et à notre épicier André Lancelle qui a offert boissons, gâteaux et fromages.

On vous attend l'année prochaine pour continuer à faire en sorte que notre commune reste accueillante et propre.

Rénovation des massifs



Les massifs présents sur la place du village et autour de notre bibliothèque ont tous été réaménagés afin de limiter la pousse des mauvaises herbes. La mise en place de pouzzolane en surface améliore l'esthétique, réduit les arrosages et donc les charges d'entretien.



Collecte des Objets Encombrants

Comme nous l'avons évoqué dans le bulletin annuel, et après étude des résultats de l'expérimentation faite en 2017, Le SMIEEOM Val-de-Cher a décidé de réaliser dorénavant la collecte des déchets encombrants, uniquement sur appel !

Plus de passage systématique du camion dans toutes les rues, mais une **collecte ciblée**, sous conditions :

- 1 passage par habitation sur l'année,
- **la présence est nécessaire le jour de l'enlèvement réalisé en journée, entre 8h00 et 17h00.**

L'objectif étant :

- d'assurer un service plus efficace,
- de privilégier le recyclable des matières quand cela est possible,
- ainsi que de maîtriser les coûts de transport.

Comment ça marche ?

Pour se débarrasser d'objets encombrants, les personnes souhaitant bénéficier de ce service peuvent contacter le syndicat au 02.54.75.76.66 pour demander un enlèvement. Attention cependant, deux périodes de collecte ont été définies comme suit :

- **du 1^{er} avril au 31 mai 2018,**
- **du 1^{er} octobre au 30 novembre 2018,**
- **en dehors de ces périodes, les usagers devront se rendre en déchèterie.**

Les collectes auront lieu **le mardi et le mercredi**, excepté la semaine 19 au mois de mai, où seul le mercredi sera planifié.

Les demandes seront réceptionnées au syndicat pour permettre l'élaboration d'un planning, en prenant en compte la localisation de chaque demandeur pour optimiser les trajets.

Ce sont les services du SMIEEOM Val-de-Cher qui indiqueront les dates de passage.

Ce qui a changé par rapport au passage systématique ?

- La présentation des déchets est demandée dans la propriété,
- la présence des usagers est nécessaire le jour de la collecte.

Pour quels déchets ?

Seront acceptés :

- Les meubles (matelas, sommiers, canapés, buffets, tables, chaises...),
- Les gros appareils électriques (four, réfrigérateur...),
- Les grands cartons (vides),
- Le bois,
- La ferraille,
- Les sacs de textiles.



Déchets refusés :

Attention ! Les déchets suivants ne seront pas pris :

- les gravats,
- les déchets verts,
- les produits dangereux, y compris leurs emballages vides,
- les sacs d'ordures ménagères,
- les emballages et papiers destinés à la collecte sélective..., et tous les autres déchets habituellement interdits en déchèterie (bouteilles de gaz, extincteurs...) (liste non exhaustive).

NON AUTORISÉ

NON AUTORISÉ

NON AUTORISÉ

NON AUTORISÉ



Déchets dangereux

Déchets automobile

Gravats

Végétaux



A partir du 1^{er} avril et jusqu'au 30 septembre, les horaires d'ouverture des quatre déchèteries changent, comme suit :

Lundi : 9h30 - 12h et 14h - 17h

Jeudi : fermé le matin - 14h - 18h

Mardi : 9h30 - 12h et 14h - 18h

Vendredi : 9h30 - 12h et 14h - 18h

Mercredi : 9h30 - 12h et 14h - 18h

Samedi : 9h30 - 12h et 14h - 18h

Elles seront fermées le dimanche et les jours fériés

Action sociale

Groupe d'Entraide Mutuelle

Le GEM AMILA est une association au service des personnes en situation de fragilité psychique (stabilisée). Son objectif est d'aider à retrouver progressivement confiance en soi et lutter contre la solitude et l'isolement.

En plus d'un lieu d'accueil, diverses activités variées sont proposées par les animatrices en fonction des envies des participants : cuisine, jeux de société, activités artistiques, informatique, sport, sorties culturelles... Le but est de partager des moments de convivialité.

En situation de fragilité ? Profitez d'un séjour temporaire dans une résidence Domitys

Période de convalescence ou bien attente d'hospitalisation, ou tout simplement recherche de convivialité, repos, week-end, vacances, conjoint hospitalisé, travaux au domicile... les résidences Domitys de notre secteur peuvent vous accueillir.

Ce court séjour est ainsi l'occasion de goûter à la vie dans l'une des résidences d'Amboise, Blois ou Romorantin. Vous serez logé à tarif préférentiel dans un appartement entièrement meublé et équipé, en pension complète. Hormis de vous reposer en toute sécurité, ce séjour est l'occasion de tester le confort des logements et la qualité des services.

Exemple de tarif préférentiel (en vous recommandant du CCAS St-Georges-sur-Cher) pour la résidence Domitys d'Amboise : 65 €/jour pour 1 personne ou 90 €/jour pour 2 personnes* sur la base d'un logement meublé tout équipé, pension complète (petit-déjeuner, déjeuner, dîner), assistance 24h sur 24 par téléphone et téléassistance interne, fourniture et changement

Le GEM AMILA est ouvert de 10h00 à 17h00 tous les lundis et mardis ainsi que le mercredi ou le samedi (selon planning, les jours étant modulables en fonction des activités). Localisé à Montrichard, le GEM AMILA SUD est à disposition des habitants de Saint-Georges-sur-Cher.

GEM AMILA SUD

L'ESCCAL - 1^{er} étage

6 rue basse de Nanteuil 41400 Montrichard

tél. 06 13 32 31 52 – gemamilasud@yahoo.com

du linge de bain et de lit, et ménage quotidien. En fonction des besoins, l'appartement peut être équipé d'un lit médicalisé et il est possible de coordonner des services (aide à la toilette, kiné, soins infirmiers...).

Information : Jennifer Pinaudeau - Domitys Amboise

07 63 21 85 71

Tarif valable sur le premier séjour pour une durée entre 1 et 31 jours (en fonction des places disponibles)



Vie économique

Tours antigel

Depuis plusieurs années maintenant, le gel provoque des dégâts considérables sur les vignes exploitées par nos artisans vignerons, anéantissant, en un rien de temps, le travail laborieux de toute une année.

Des solutions existent pour réduire les impacts de cette météo capricieuse, comme les feux matinaux par exemple.

La mise en place de tours antigel semble aussi être une bonne réponse pour contrer les effets du gel. En effet, les vignes disposant de tels équipements, comme à Noyers-sur-Cher ou Cour-Cheverny par exemple, ont été nettement moins affectées. Certes, à des degrés différents, en fonction du nombre d'équipements et des effets du vent. Pour autant, leur efficacité semble suffisamment significative pour permettre de protéger des vignes à fortes valeurs ajoutées.

Ainsi, certains exploitants de Saint-Georges ont décidé, à juste titre, d'installer quelques tours antigel. D'autres suivront certainement.



Il faut savoir que le fonctionnement de ces pales occasionnent un bruit ressemblant à celui d'un petit hélicoptère. Mais ces équipements ne seront utilisés que quelques heures dans l'année. Nous vous remercions donc de votre compréhension, mais il en va de la vitalité et de la survie de nos exploitations viticoles. Ne l'oublions pas, l'activité viticole, c'est de l'économie et de l'emploi ! C'est aussi notre identité paysagère.

Vie économique

Horloger

Johnny Nicolas est passionné de culture et de patrimoine depuis toujours. Il a eu un parcours professionnel riche et varié. Il a été guide-conférencier dans des châteaux de Touraine, sous-officier au 1^{er} Régiment d'Infanterie de la Garde Républicaine, puis professeur des écoles. Toujours le plaisir de servir et de transmettre.

Depuis de nombreuses années, l'horlogerie occupe une grande partie de sa vie et il a souhaité, désormais, en faire son métier. Il a donc décidé de se former et de se reconvertir au métier d'horloger réparateur.

« Je suis heureux que Saint-Georges-sur-Cher renoue ainsi avec la présence d'un horloger. Cela me fait plaisir aussi de proposer un nouveau service à ce village dynamique et accueillant dans lequel je suis installé avec ma famille depuis peu, après avoir eu un coup de cœur pour le hameau de la Rochette. »

Il a donc naturellement installé son atelier « le temps retrouvé » à la Rochette où il vous accueillera, sur rendez-vous dans un premier temps, pour réparer vos montres, comtoises, pendules de cheminée..., de la plus simple intervention tel un remplacement de pile ou de bracelet, à la plus complexe comme une révision.



Johnny Nicolas,
19 La Rochette
St-Georges-sur-Cher
Tél : 06 26 34 34 49.



Écrivain public

Changement de cap, nouvel emploi, nouvelle vie pour Martine Gautier.

Issue d'une formation juridique, elle a travaillé pendant plusieurs années au sein de cabinets d'avocats comme secrétaire puis clerc d'avocat, où la rédaction tenait une place importante.

Passionnée au fil du temps par les mots et formée au métier d'écrivain public, elle vous propose de rédiger ou corriger vos courriers administratifs et professionnels. Faire une requête, écrire une lettre de réclamation, écrire un courrier à l'amiable, et même exercer un suivi administratif.

La fonction la plus connue de l'écrivain public est celle d'aider aux formalités administratives pour quiconque en a besoin.



Martine Gautier. fera preuve d'écoute, de compréhension, de curiosité, d'adaptabilité et d'observation, et s'engage à vous garantir un service de qualité personnalisé, dans le respect de la confidentialité.

Elle tiendra une permanence à la Mairie de St Georges, un mercredi tous les 15 jours, à compter du mercredi 2 mai, de 10h00 à 12h00. (Service payant)

Pour prendre rendez-vous, voici ses coordonnées :

Martine Gautier
02 54 44 09 26 - 06 47 02 83 35
marte@orange.fr

Infos diverses



Pour la troisième année consécutive, la Communauté de communes Bléré-Val-de-Cher organise « JOUR DE CHER », le **samedi 21 juillet 2018**, fête nautique populaire qui met en valeur notre rivière et notre territoire.

JOUR DE CHER vous prépare une journée de découvertes, de surprises, d'émerveillements et de bons moments partagés.

Au programme : Défilé nautique, ballades fluviales, animations aux écluses, espace village associatif, pique-nique géant, bal, feu d'artifice.

Décorés par les habitants des 15 communes de Bléré -Val-de-Cher, 15 radeaux seront au cœur du défilé nautique qui partira

de la plage de Saint-Georges à partir de **08h30**.

Notre commune aura cette année encore son radeau, avec un équipage toujours motivé pour porter haut les couleurs de Saint-Georges. Après le Dragon resplendissant de l'année dernière, que vont nous réserver les membres de l'équipage ? Nous remercions les bénévoles, nombreux, qui participent actuellement à l'élaboration de ce nouveau radeau : Karine, Aurélien, Anne-Marie, Françoise, François, Stéphane, José, etc. Venez nombreux participer à cette belle journée !

Pour en savoir plus : <http://jourdecher.fr/>

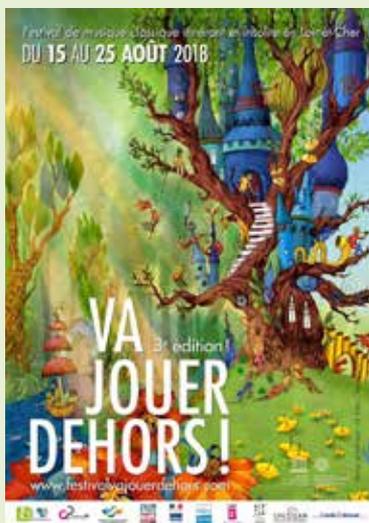
Festival de musique « Va jouer dehors ! »

Déjà la **3^{ème} édition** pour le festival « Va Jouer Dehors ! ». Ce pari fou de faire sortir la musique classique des salles habituelles en prenant la clef des champs à la rencontre du territoire et de ses habitants ! Cette nouvelle édition s'annonce une nouvelle fois pleine de surprises, tant par les lieux visités que par **l'audace** de sa programmation.

Entre le 15 et le 25 août 2018, ce ne sont pas moins de **8 concerts** et de nombreuses **actions culturelles** qui viendront ponctuer cette fin d'été, sur les bassins du **Pays des Châteaux** et du **Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais**. La musique classique s'y donnera alors à entendre dans toute sa diversité de formes et de répertoires, servie par de jeunes artistes qui défendent une vision joyeuse et renouvelée de leur Art.

De Beethoven à Dutilleux, du piano au grand ensemble vocal, du tango à la musique arménienne, musiques d'hier et d'aujourd'hui, il y en aura partout et pour tous grâce à une programmation éclectique et des choix de lieux surprenants.

Le Festival, en partenariat avec le Pays d'Arts et d'Histoires



de la Vallée du Cher et du Romorantinais, fera une halte à Saint-Georges le **mercredi 22 août, à partir de 17H30**.

Précisément sur les rives du Cher, le programme sera le suivant :

- 17h30 > Visite du hameau du port avec une guide conférencière du Pays d'Art et d'Histoire

- 19h00 > BANDE ORIGINALE

Musique - Pablo Pico
Renaud Detruit, Vibraphone, marimba
Guillaume Latil, Violoncelle
Héloïse Lefèbvre, Violon
Florent Sepchat, Accordéon
arrangements

« Parfois considérée comme musique d'illustration, la Bande Originale d'un film peut bien souvent le porter, avoir un rôle majeur. L'idée de ce projet est de lui donner le premier rôle, celui de l'acteur principal. La musique comme vecteur d'émotion, indépendamment de l'image. Un spectacle musical qui utilise les codes du cinéma. »
Restauration sur place avec des foodtrucks locaux.

Informations : www.festivalvaujouterdehors.com

06 44 50 27 54

Billetterie sur place ou dans les Offices de tourisme de Blois-Chambord

Bibliothèque

Histoire de la longitude, ou comment les anglais dominèrent les océans...

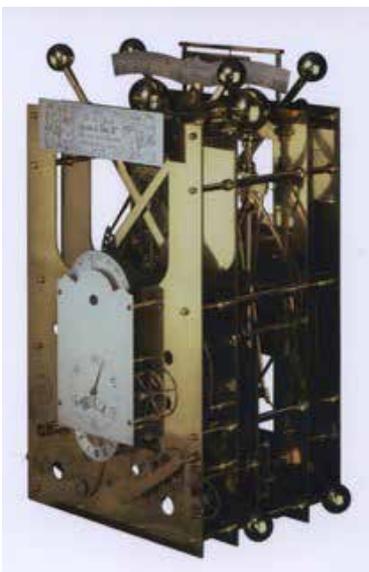
De nos jours, n'importe quel marin, peut consulter un réseau de satellites, et en quelques instants déterminer avec précision où se trouve son bateau, qu'il soit gigantesque ou minuscule, et ceci, à quelques mètres près. Cela, c'est maintenant, autrefois, c'était autrement plus difficile.

Dès l'Antiquité, on connaissait les latitudes, ces lignes parallèles qui vont d'Est en Ouest. Ptolémée, en 150 après J.C., fut le premier à dessiner un atlas du monde, vingt-sept cartes en tout, sur lesquelles figurent les latitudes, numérotées, la ligne de l'Equateur étant le parallèle zéro. Il n'avait rien établi arbitrairement, mais s'était fondé sur la haute autorité de ses prédécesseurs qui avaient observé la mécanique céleste à la verticale de cet Equateur. Pour définir des noms de lieux, sur ses cartes, Ptolémée avait dessiné des lignes Nord-Sud, les longitudes. Un lieu donné étant au croisement des deux lignes. Facile à comprendre, mais en réalité, la longitude a été pendant la plus grande partie de l'histoire de l'humanité, un problème scientifique impossible à résoudre.

Quand en 1492, Christophe Colomb prit la mer avec ses caravelles, il navigua en suivant la position du soleil et des étoiles. Et pour ne pas dévier de sa latitude, il suivit une route parfaitement droite. Il serait arrivé en Chine, si l'Amérique ne s'était pas trouvée sur son chemin. Il savait quelle route suivre, mais il ne savait rien de la distance parcourue. D'où le désespoir de certains de ses marins lorsque le vent cessait de souffler et que les navires n'avançaient plus.

Plus tard, on comprit que pour connaître réellement sa position, il fallait impérativement utiliser la notion de longitude, qui est fonction du temps : il fallait connaître l'heure exacte sur le bateau, et l'heure qu'il était à son point de départ. Les deux temps d'horloges permettaient (théoriquement) de convertir la différence horaire en distance géographique.

Alors, on embarqua sur chaque bateau, deux horloges. La terre mettant vingt-quatre heures pour faire une révolution complète de 360°, on se dit qu'une heure représentait 15° de longitude. Chaque heure de différence entre le temps sur le navire et



le temps du port d'attache, représentait donc une avancée, soit vers l'Est, soit vers l'Ouest, de 15°. Il fallait simplement remettre à l'heure l'horloge du navire, chaque jour à midi au soleil. Tout cela, c'était théorique... Parce que dans la réalité, avec le roulis, les horloges ralentissaient, accéléraient ou s'arrêtaient. Leurs huiles lubrifiantes se fluidifiaient ou s'épaississaient suivant qu'on naviguait près ou loin de l'Equateur, sans compter la pression du baromètre. Bref, c'était le bazar

Plus tard, avec le nombre croissant de navires, chargés d'hommes en armes pour la guerre, ou pour ramener l'or des Amériques, les accidents et noyades en mer furent innombrables. En 1707 par exemple, deux mille marins périrent dans le naufrage de quatre navires de guerre anglais qui s'étaient perdus. Il fallait trouver une solution. Le monde scientifique de l'époque fut consulté, le temps passait, mais rien d'important ne fut découvert.

Alors, le Parlement britannique en 1714, vota la « Loi de Longitude », qui promettait à qui trouverait une solution « pratique et utile » une somme équivalente à la rançon d'un roi (plusieurs millions de dollars d'aujourd'hui). C'est John Harrison, humble horloger anglais, pas très instruit mais inventif et astucieux, qui conçut un instrument stable, fait de matériaux différents parfaitement équilibrés entre eux, quelles que soient les secousses qu'on lui infligea. L'élite scientifique ne voulut pas reconnaître qu'il avait trouvé la solution, les membres du Parlement, sous leur pression, changèrent les règles du concours... ce fut infâme, Harrison ne reçut sa récompense qu'après quarante années d'intrigues. Son invention complexe et intelligente fut alors produite en série, et c'est ainsi que les équipages des navires anglais furent les premiers à savoir, enfin,

localiser précisément leurs bateaux

Horaires d'ouverture :

Lundi et Mercredi : de 15 heures à 17 heures

Samedi : de 10 heures à 12 heures.

Comité d'Animation



Notre année s'est clôturée par le marché de Noël qui a eu lieu le dimanche 3 décembre, de nombreux exposants, beaucoup de monde et bien sûr le Père Noël.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son aide et son soutien.

Notre première randonnée de l'année s'est déroulée avec le beau temps. 122 marcheurs y ont participé et la matinée s'est terminée par le partage de la galette et d'un petit verre de cidre.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 23 janvier 2018, et après deux conseils d'administration, voici la composition du bureau :

- Président : Pierre Girard
- Secrétaire : Marie-Claude Girard
- Trésorier : Gérard Cortier

Le conseil d'administration se compose des membres du Bureau et de : Thérèse Brossard, Michel Duguet et d'Angèle Loeb.

Le 23 février 2018, nous avons organisé, avec la commune une soirée exceptionnelle : le concert de l'Ensemble Orchestral du Loir-et-Cher, Une soirée magnifique avec près de 200 entrées.



Ensemble orchestral du Loir-et-Cher

La randonnée du printemps a été également une réussite avec 125 randonneurs.



Randonnée du printemps

Voici le calendrier des manifestations à venir :

- **1^{er} mai 2018 : randonnée**
- **8 juillet 2018 : brocante (ancien camping bord du Cher)**
- **13 juillet 2018 : Fête Nationale (ancien camping bord du Cher)**

Le Comité d'Animation a toujours besoin de bénévoles, alors n'hésitez plus, venez rejoindre notre groupe dynamique et convivial. Nous ne sommes jamais de trop... Avis aux amateurs.

Un p'tit coup de pouce



Notre association a tenu son Assemblée Générale le 16 mars dernier, et toute l'équipe a été réélue à l'unanimité.

Le 26 mai prochain, nous organisons une braderie dans nos locaux de 10h00 à 18h00 ouverte à tous, et nous vous attendons nombreux.

Nous vous accueillons tous les mardis et vendredis de 14h00 à 17h00. Pour une cotisation modeste de 3 € par an, nous distribuons vêtements pour bébé, enfants et adultes.

Adresse : 39 rue du Général de Gaulle - St Georges-sur-Cher

Le Souffleur Endormi



En novembre 2017, nous avons proposé trois représentations d'une pièce comique « Château à vendre » d'Yves Billot.

Cette pièce a bien été accueillie par vous, public, à en croire les rires qui émanaient de la salle et le nombre de spectateurs venus nous voir. Certains étaient même venus de loin, ce qui prouve que notre petite troupe commence à être connue au-delà de St-Georges et ce pour notre plus grand plaisir.

Comme chaque fois, cela nous reconforte de pouvoir vous faire passer un bon moment de divertissement, et vos encouragements nous vont droit au cœur. Cela nous donne envie de continuer.

Bien sûr, en novembre prochain, nous serons présents à nouveau sur la scène de la salle des fêtes avec une nouvelle comédie. Actuellement, nous sommes à la recherche de cette nouvelle pièce qui nous l'espérons, obtiendra toujours autant de succès auprès de vous.

Le 30 mars dernier, nous avons rejoué « Château à vendre » pour le rassemblement des camping-caristes venus faire leur Assemblée Générale sur la commune.



Présidente du « Souffleur endormi » : Martine Gabelotaud

Les Ateliers de Musique se développent !

BANDA et CONCERT DE CHANT CHORAL AU PROGRAMME

C'est la quatrième rentrée pour les Ateliers, et le succès ne se dément pas. Nous atteignons cette année près de 140 inscrits dans les diverses activités (éveil musical, guitare classique et électrique, accordéons diatonique et chromatique, piano, percussion (batterie), trompette, trombone, tuba, flûte traversière, chorale enfants, chorale adultes, coaching et technique vocale, théâtre et bien sûr la Banda « Les Not'en Bull ».



Cette formation est issue des Ateliers de Musique de Saint-Georges-sur-Cher : une école qui propose une autre façon d'enseigner la musique. Elle compte actuellement plus d'une vingtaine de musiciens et anime de nombreuses manifestations : fêtes de villages, marchés de Noël, mariages, soirées privées, plus de 20 prestations cette année qui ont ravi les spectateurs. Vous pourrez d'ailleurs les retrouver sur le marché de Saint-Georges **le dimanche 17 juin** pour la Fête de la Musique !

Une équipe dynamique qui vous présentera un programme diversifié issu de la chanson française, du rock, jazz, samba,... Si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas, nous serons heureux de vous accueillir à nos répétitions chaque vendredi de 20h30 à 22h30 dans les locaux des Ateliers de Musique.

Si vous avez des instruments qui ne vous servent plus, nous sommes preneurs pour mettre en place notre parc d'instruments

Cette année Les Ateliers de Musique élargissent leurs activités en organisant des concerts et animations, pour faire découvrir des musiques et des mondes musicaux différents. Le samedi

24 mars, à la salle des fêtes de Saint-Georges-sur-Cher, les Ateliers de Musique ont reçu le « chœur Cas-

siopée » de Lyon. Il était accompagné par l'ensemble vocal Monthevoy, que vous connaissez tous, pour son interprétation magistrale du REQUIEM de Mozart, cet automne dernier à Montrichard. La chorale a étudié, sous la houlette de son chef de chœur, Sandra Rotinat, et pour votre plus grand plaisir, un registre de célèbres chansons françaises. (Piaf, Brel, Aznavour...). Le chœur Cassiopée, composé de jeunes de 18 à 35 ans avec une énergie débordante, a proposé un programme éclectique du 20^e siècle, inspiré du gospel et des musiques du monde. Un soirée qui a ravi un public venu très nombreux.

Les Ateliers vous proposeront le **samedi 13 octobre** la deuxième édition de leur « bal trad » avec les groupes « ciac boum » et « la vandale », groupe de renommée internationale dans le monde musical traditionnel.



Chorale Monthevoy avec le chœur Cassiopée

Contacts : lesateliersdemusique@gmail.com

Fabrice Guignard 06 76 78 20 15

Sandra Rotinat : 07 81 95 56 51 – 170 rue Marcel Bisault 41400 St-Georges-sur-Cher

L'Age d'Or

Le 18 janvier dernier a eu lieu notre Assemblée Générale en présence de Jean-Marie Janssens, Sénateur, et Jacques Paoletti, Maire de Saint-Georges.

Le bureau qui se représentait a été réélu à l'unanimité. A l'issue de cette réunion, nous avons partagé la galette et le verre de l'amitié.

Notre club propose de nombreuses activités telles que : arts Créatif, art floral, divers jeux de sociétés, scrabble, dictée, informatique, dessin-peinture, peinture sur soie, randonnées pédestres, chorale, qi-Gong, yoga et pétanque.

En ce qui concerne le concours de dictée, nous souhaitons « bonne chance » à Maguy qui a été sélectionnée pour le concours national qui aura lieu, à Obernay.

Pour le concours de scrabble organisé le 26 mars dernier, c'est Marie-France Vidal la grande gagnante, et nous la félicitons.

Notre chorale se produit régulièrement dans les maisons de retraite et sera présente à la cérémonie du 8 mai. Elle prépare également un concert pour juin prochain.

Pour la pétanque, nous organiserons, début juillet, le concours régional (plusieurs départements en lice).

Le concours départemental, quant à lui, aura lieu mi-septembre à la Ville-aux-Dames. Le trophée que nous avons gagné l'an

passé est remis en jeu, nous espérons bien le ramener à nouveau.

Notre repas de printemps a eu lieu le 8 Avril et comme d'habitude, tout le monde était ravi.

Si vous souhaitez participer aux activités que nous proposons, et passer de bons moments, nous serons heureux de vous accueillir au sein de notre club.



Assemblée Générale de l'Age d'Or

Contacts : Christian Malteu 06 83 40 71 65

et Gérard Cortier 06 27 91 24 68

Amicale des Donneurs de sang



Le corps humain renferme environ 8 litres de sang et, à ce jour, aucun laboratoire pharmaceutique n'a découvert un substitut à ce liquide indispensable à la vie.

Seul le don permet de fournir les quantités de sang nécessaires pour les opérations chirurgicales, les transfusions et les divers besoins.

Les donneurs de sang à St Georges sont nombreux, et nous les remercions chaleureusement pour leur dévouement. Chacun de nous peut devenir donneur et cela pendant longtemps : jusqu'à 70 ans.

Les prélèvements réalisés par des infirmières compétentes sont quasiment indolores, et il faut savoir que la quantité de sang prélevée, soit environ 450 millilitres, est reconstituée en moins de 24 heures.



Soirée choucroute

Donc n'hésitez plus à franchir le pas et venez nous rejoindre à la salle des fêtes de St Georges de 15h00 à 19h00 aux dates suivantes :

- **Mercredi 20 juin**
- **Mercredi 22 août**
- **Mercredi 24 octobre**

Le don est un geste citoyen qui un jour ou l'autre peut être utile à tous.

L'Amicale organise chaque début d'année, une choucroute, qui réunit les donneurs et les non-donneurs, pour une rencontre conviviale.

Cette année, elle a connu une fois de plus, un franc succès. Merci à tous les participants.

Voici également nos prochaines manifestations :

- **Voyage du 17 au 22 juin à Andorre**
- **Déjeuner dansant : 7 octobre**

L'alerte



Toujours présente au club depuis l'an 2000, Mélina Lair a passé son examen de juge cette année. Elle sera donc présente lors des compétitions de nos jeunes afin de les noter.

Cette année plusieurs équipes pratiquent la compétition. Le 28 janvier, deux équipes N8, ont été présentées en compétition départementale à Vineuil :

- L'équipe N8, en 7/10 ans, a fini première sur le podium et Anaïs Bodier 1^{ère} en individuelle.
- L'équipe N8, en 7/12 ans, a également fini première et Morgane Hardion 1^{ère} en individuelle. Bravo les filles !

Elles iront prochainement à Monts pour défendre leur place en région.

Le 4 février, ce sont les parcours A et B qui ont défendu nos couleurs à Vineuil :

- Les parcours A en 5/7 ans ont fini premières avec 2 médailles (argent et bronze) pour leur toute première compétition.
- Les parcours B en 7/10 ans, finissent également premières avec trois podiums en individuelle.

Elles défendront leur place en compétition régionale prochainement à Vineuil. Continuez comme ça les filles, bravo !



Par contre la Team-gym fut annulée suite aux intempéries. Elles se regroupent en région Centre Pays-de-Loire et Bretagne en avril à Châteaudun en vue d'une qualification pour les championnats de France.

Bref, encore une année bien remplie. Continuez de vous entraîner, ça vaut le coup. Bravo à tous et à toutes !

Ecolegram



Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à nos manifestations et action de Noël.

Notre toute première soirée paëlla a été un franc succès et la seconde édition est déjà programmée.



M. Carnaval

Monsieur Carnaval aura été une nouvelle fois à l'honneur, le dimanche 18 mars, et les enfants tous costumés, étaient heureux de déguster les barbes à papa joliment faites !

Pour notre première chasse aux énigmes, une quarantaine d'enfants et une trentaine d'adultes sont venus aider Picke et Pique d'Ecolegram à résoudre les énigmes, menant aux récompenses chocolatées. Une belle après-midi sous le soleil et une belle réussite encourageante pour cette première.

Plus de 38 exposants étaient présents à La salle des fêtes pour notre seconde bourse aux vêtements jouets puériculture, qui a attiré beaucoup de visiteurs et nous pensons déjà à une nouvelle date.

Nous vous donnons rendez-vous le **30 juin** pour la kermesse de l'école.

N'hésitez pas, parents, à venir nous rejoindre, nous avons besoin de vous tous !

Merci à la Mairie pour son soutien à chacune de nos manifestations, aux parents bénévoles et merci à tous les enfants !

Secours Populaire Français

Tous les mardis de 13h30 à 17h00, les bénévoles de l'antenne de Saint-Georges-sur-Cher accueillent de plus en plus de familles en difficulté.

Nous proposons une aide alimentaire, principalement grâce aux collectes effectuées dans les différents commerces de la région. Des vêtements, livres, mobilier sont également proposés aux bénéficiaires.

Notre deuxième braderie du 24 mars a été un franc succès, peut-être moins de monde mais des acheteurs plus généreux. Merci à tous.

Grâce à nos actions, des enfants du Loir-et-Cher se préparent à partir à l'île Tudy en Bretagne pour une semaine.

Merci à la municipalité qui nous soutient, en mettant à notre disposition des locaux gratuitement.

Tous vos dons au Secours Populaire 41 seront les bienvenus et nous vous en remercions par avance.

Contact : 06 45 81 53 53

Adresse : Rue du Général de Gaulle - St Georges-sur-Cher

USSG

Récompense pour les Jeunes de l'USSG après de brillants résultats obtenus en première phase de saison !

Les U15 évoluent en D1, même chose pour les U13 et les U11 qui sont également en finale de coupe départementale. Avant la trêve hivernale, les U11 ont remporté le tournoi « futsal » à Athée.

Quant aux U9, ils se perfectionnent pour réussir la deuxième phase de la saison.

Le 2 juin prochain, le plateau U7 des sections locales sera organisé à Saint-Georges, une occasion pour les petits intéressés par une future activité sportive de venir observer les pratiques du football.

Les U15 participeront du 8 au 10 juin au tournoi national d'Aunis Avenir, près de La Rochelle, et défendront les couleurs de l'USSG. Les Seniors poursuivent leur objectif de faire une belle saison et suivent assidûment les entraînements de leur coach Christophe. Comme à l'habitude, ils préparent l'organisation du prochain tournoi annuel qui aura lieu le **16 juin**. Ce même jour, la France affrontera l'Australie à 12 heures pour son premier match de Coupe du Monde : un écran géant permettra de suivre la rencontre.

Venez nombreux partager cet événement et soutenir les Saint-Georgiens ! Vous pourrez vous restaurer sur place.



Tennis Club

Résultats championnats :

Vétérans : Equipe 1- 2^{ème} division- 3^{ème} sur 6

Equipe 2- 4^{ème} division- 4^{ème} sur 5

Hiver Pré-départemental :

Maintien de l'équipe 1 et descente de l'équipe 2

Nous avons eu beaucoup de blessés à déplorer pendant ces deux championnats.

Notre raclette annuelle de début d'année s'est bien déroulée, toujours dans une très bonne ambiance.

Notre tournoi double interne « Marcel Bedu » a été remporté pour le duo Renaud/Alain et celui du simple « Dominique Wery » a vu la victoire de Jean-Julien sur Alexandre.

Plusieurs animations à venir :

- Championnat été en avril-mai

- Stage d'été (date à confirmer)

Pour rappel : Les courts extérieurs sont disponibles à la location pour les non licenciés (voir tableau des réservations sous le porche de la 2^{ème} entrée du gymnase) - 8 euros de l'heure. La location et le paiement se font au Central Café de St-Georges-sur-Cher.

Nous recherchons des personnes pour intégrer le bureau et éventuellement un nouveau président...

Contacts :

Alain Borie (Président) : 06 73 75 63 88

Antoine Piron (Vice-président) : 06 83 44 91 50

David Mangin (Trésorier) : 06 46 54 54 53

Hand Ball les Dragons



L'année 2018 pour les dragons est placée sous le signe de la bonne ambiance.

Tout d'abord revenons sur notre soirée tartiflette qui une fois encore a fait un carton plein !

Ce samedi 20 janvier nous avons eu le plaisir d'accueillir un nombre impressionnant de convives qui ont pu apprécier une délicieuse tartiflette et danser toute la nuit. Il faut remercier les nombreux bénévoles de l'association qui ont œuvré à la réussite de cette soirée. Merci à la Mairie de mettre à notre disposition la salle des fêtes.

Un grand merci aux généreux donateurs et aux sponsors qui ont fourni des lots pour la loterie de ce soir-là, permettant ainsi au club des Dragons d'offrir un chèque de 600 € à **Dada Foundation** pour venir en aide à des personnes atteintes d'une maladie orpheline.

Sur le plan handballistique, les plus jeunes (-12 ans) sont inscrits en championnat et les enfants prennent un grand plaisir à se retrouver tant lors des entraînements que lors des matchs. Les petits (-10 ans) font également des petits plateaux lors desquels ils pratiquent leur sport joyeusement. Le club tient à remercier Olivier pour son engagement auprès des jeunes et lui souhaite bon vent pour l'an prochain. En effet pour des raisons personnelles, il quitte ses fonctions en fin d'année. Des parents accompagnateurs se sont engagés auprès de lui, et nous les remercions également.

Une section babyhand s'est ouverte cette année, les tout petits

découvrent ce sport, accompagnés par Emmanuel.

L'équipe Loisir pour adultes s'épanouit toujours autant. L'ambiance du groupe est sympathique, et nous accueillons tout au long de l'année de nouveaux joueurs et joueuses, désireux de pratiquer ce sport en toute convivialité. Merci à Sylvain et David de nous coacher.

L'ouverture du nouveau gymnase de la Communauté de commune à Montrichard, nous permet de pratiquer le Handball dans des conditions optimum.

Le hand est un sport ouvert à tous, confirmés comme débutants, chacun peut venir faire des essais sur les différents créneaux.

Vive le Handball !



Contact : Eva Mellot Présidente

Tel : 06 73 88 32 98 - Mail : dragons-hb41@laposte.fr

Ping-Pong Club



Résultats 1^{ère} phase :

-1^{ère} équipe : 6^{ème} de R3 (maintien)

(Du 1^{er} sept au 31 décembre 2017)

-2^{ème} équipe : 6^{ème} de D1 (maintien)

-3^{ème} équipe : 6^{ème} de D3 (maintien)

La deuxième phase de la saison 2017/2018 est maintenant bien avancée. Les résultats sont plus qu'encourageants, la première équipe occupe la première place de sa poule en R3 et espère bien accéder à l'échelon supérieur soit en R2, ce qui serait une première pour notre Club.

Les deux autres équipes ne sont pas en reste puisqu'elles occupent la troisième place de leur poule respective en D1 et D3, leur maintien étant assuré avant les deux dernières rencontres.

Notre effectif actuel est de 42 licenciés dont 18 font de la compétition.

Contacts

Jean-Michel Janssens : Tél 02 54 32 66 27 - port. 06 71 10 01 71

Gilles Pellé : Tél 02 54 32 02 85 - port. 06 41 92 06 94

La Plume Tourangelle Badminton

Créée à Saint-Georges il y a presque vingt ans, la Plume Tourangelle se porte bien.

Aujourd'hui le club de badminton compte une centaine d'adhérents, dont 50% de jeunes.

Nous organisons régulièrement des rencontres sportives, comme par exemple le trophée des jeunes, programmé le **dimanche 6 mai 2018** (gymnase de Montrichard). Ce tournoi régional est ouvert à tous les jeunes licenciés.

Les prochains travaux au gymnase de Saint-Georges nous obligeront à quitter provisoirement les terrains de badminton municipaux mais, dès que possible, nous reprendrons les créneaux habituels.

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre blog à l'adresse suivante :

<http://laplumentourangelle.blogspot.fr>

Renseignements et inscriptions, Tristan Boissé, Président, 06 04 47 05 06.

Judo Club

Le jujitsu : la base du self défense

Le jujitsu est d'abord un sport de défense. Les différentes techniques développées dans cette discipline peuvent effrayer par leur dimension parfois brutale, voire radicale.

Les chutes, même maîtrisées, sont aussi source d'appréhension. La loi par ailleurs est assez sévère sur l'utilisation de ces connaissances en cas d'agression. En effet, souvent, les juges considèrent qu'en cas de rixe, la riposte des jujitsuka est par nature disproportionnée par rapport à l'attaque. A moins d'être une femme bien entendu...

Pourtant, ces techniques inspirent celles du self défense et on peut facilement transposer certaines clefs en les rendant parfaitement inoffensives mais furieusement efficaces.

Nous vous proposons aujourd'hui un exemple tout simple, que vous retrouverez en vidéo sur notre page Facebook et notre site, se dégager de l'emprise d'un agresseur :

Imaginons face à vous une personne qui vous tient par le poignet. L'attitude courante est d'essayer de se dégager, plus ou moins en force et souvent vainement, alors qu'un simple mouvement peut vous libérer sans aucun effort. Il suffit de pivoter sur soi-même pour se retrouver coude à coude avec l'agresseur avant de ramener son bras vers soi. Et voilà ! Imparable. Il en existe bien d'autres ainsi que des combinaisons, l'idée étant de pouvoir s'enfuir ou de neutraliser sans violence son adversaire.



A moins que pris au jeu, vous ne vouliez en savoir plus ?

Dans ce cas, on vous attend avec joie au dojo !

Judo-Jujitsu adultes : Lundi 20h30-22h, Vendredi 20h30-22h

Taïso : Mercredi 20h30-22h, Vendredi 19h30-20h30.

Plus d'informations sur :

<http://www.judoclub-stgeorgesvaldecher.fr/>

Suivez-nous :



Club de tir

Notre association compte à ce jour 186 membres et, de nombreuses demandes d'adhésion sont présentées à notre Président. En effet, la capacité de notre stand, nos installations ainsi que la diversité des prestations que nous proposons attirent beaucoup de candidats.

Cependant, nous souhaitons faire le choix de personnes vraiment intéressés par le tir sportif. Notre but étant de donner à nos licenciés une vraie connaissance des armes et de leur fonctionnement.

Notre association est représentée sur tout le territoire national par nos compétiteurs qui ont repris leur activité à la suite des inondations, et les performances sont au rendez-vous.



A la suite d'une convention-cadre de partenariat entre la Fédération Française de Tir et la Gendarmerie Nationale, nos installations servent, depuis le mois de janvier, à l'entraînement au tir de la Gendarmerie Nationale pour les Brigades de Bléré, Amboise ainsi que pour le PSIG Sabre (Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie Nationale) d'Amboise, ainsi que pour la Brigade de Gendarmerie de l'Air de la Base aérienne de Romorantin.

L'utilité de nos installations a été jugée parfaitement conforme à la réalisation d'une grande diversité de types de séances :

- Tirer avec l'ensemble des armes de dotation.
- Réaliser des parcours techniques et individuels.
- Cibles métalliques basculantes, d'une grande plus-value pour le tir opérationnel.
- Taille et configuration du stand permettant de réaliser des scénarios d'engagement divers.

**Date de notre prochaine bourse aux armes :
le samedi 5 mai 2018.**

Fabien Bataille : fabienbataille@yahoo.fr



Infos paroissiales

Pour connaître les horaires des prochaines messes à Saint-Georges, consultez le site :

www.lavieenabondance.net

Pharmacie de garde Resogardes

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche :

appelez le 3237 (24h/24)

État civil

Les Naissances

11 décembre 2017 :

Liana VILLARDIS FONSECA FERDOILE

31 janvier 2018 :

Raphaël VERRIER

24 février 2018 :

Armand VITTE

27 février 2018 :

Noa MEUNIER

10 mars 2018 :

Paul BEZIER

Les Décès

21 décembre 2017 :

Yvette PIAUGÉ née JAFFRELOT - 89 ans

24 décembre 2017 :

Daniel BOURLOIS - 62 ans

21 janvier 2018 :

Annick DEFORGES - 79 ans

6 février 2018 :

François GUÉRIN - 81 ans

18 février 2018 :

René GABORIAU - 77 ans

20 février 2018 :

Jacqueline RUAULT née RAVET - 90 ans

22 février 2018 :

Ghislaine MOREAU née PETIT - 65 ans

23 février 2018 :

Marc CHAUVEAU - 92 ans

5 mars 2018 :

Noëlle LAPORTE - 96 ans

24 mars 2018 :

Bruno BOUGES - 56 ans

26 mars 2018 :

Armandine GADROY née TAILLEBOIS -

84 ans

Dates à retenir

5 mai

Bourse aux armes

Club de tir

8 mai

Cérémonie du 8 mai

26 mai

Braderie

Un petit coup de pouce

9 juin

Balade nature

17 juin

Fête de la Musique

Les Ateliers de Musique

30 juin

Spectacle et kermesse d'école

Ecologram

8 juillet

Brocante Comité d'Animation

13 juillet

Fête Nationale

Comité d'Animation

21 juillet

3^{ème} édition du Jour de Cher

22 août

Festival de musique

Va jouer dehors

1^{er} septembre

Forum des Associations

16 septembre

Repas de l'Age d'or

7 octobre

Repas dansant

des Donneurs de sang

13 octobre

Bal Trad des Ateliers de Musique

20 octobre

Repas des Anciens

26 octobre

Belote de l'Age d'Or

3 novembre

Miss Touraine

11 novembre

Cérémonie centenaire 14-18

23, 24 et 25 novembre

Théâtre

Le Souffleur Endormi

2 décembre

Marché de Noël

14 décembre

Saint-Barbe Pompiers

Pour suivre l'actualité de votre commune, connectez vous sur le site
www.saintgeorgessurcher.net

Rappel aux associations et acteurs de la vie communale

Le prochain Echo paraîtra **en septembre 2018**. Si vous souhaitez proposer une information concernant vos activités, merci de nous communiquer votre texte (1/3 de page maximum) sous format Word avec une photo maximum (résolution supérieure à 1 mo), **avant le 30 juin 2018** à l'adresse :

mairie.st.georges41@wanadoo.fr